

Dr Étienne CLÉMENT : Université de Bourgogne - France



*L'interculturel : de la didactique des langues-cultures
aux politiques linguistiques éducatives*



Résumé

Cet article se propose d'explorer la notion complexe d'interculturel, à partir d'une double approche, visant dans un premier temps, à l'inscrire dans le champ conceptuel et terminologique des politiques linguistiques éducatives, et dans un second temps, à l'inscrire dans le champ conceptuel et terminologique de la didactique des langues-cultures. La dernière partie de notre article illustrera cette double approche dans le cours d'approches interculturelles et plurilingues que nous dispensons au sein du master Relations Interculturelles et Coopération Internationale à l'Université de Lille.

Mots-clés

Politiques linguistiques éducatives, didactique des langues-cultures, interculturel.

Abstract

This article deals with the complex notion of interculturality, starting from a double approach, aiming at first to include it in the conceptual and terminological field of language education policies, and secondly to include it in the conceptual and terminological field of the didactics of languages and cultures. The last part of our article will illustrate this dual approach in our course of intercultural and plurilingual approaches that we provide in the Intercultural Relations and International Cooperation Master at the University of Lille.

Keywords

Language education policies, didactics of languages and cultures, intercultural.

« L'interculturel circule dans toutes les sociétés, les irrigue, mélangeant les discontinuités et les appropriations, avançant comme une eau qui coule en s'étalant, imposant son omniprésence, et, aujourd'hui sa visibilité. Nul n'est en mesure, dorénavant, de faire comme si le phénomène n'existait pas. » (Porcher, 1999 : 1).

Introduction

Cet article que nous rédigeons sous la forme d'un triptyque se propose de faire le point sur une question « à la frontière entre le savoir et l'agir » (Abdallah-Pretceille, 2004 : 91), à savoir, l'interculturel dans le domaine des sciences du langage et plus spécifiquement de la sociolinguistique, à savoir celui des politiques linguistiques et plus particulièrement des politiques linguistiques éducatives. À la lumière des discours scientifiques actuellement à l'œuvre dans ce champ disciplinaire, nous procéderons à une mise jour des différentes acceptions courantes qui articulent l'interculturel dans le contexte des politiques linguistiques éducatives aux niveaux international, européen et français.

La deuxième partie de notre réflexion explorera l'interculturel dans le champ conceptuel et terminologique de la didactique des langues-cultures (syntagme emprunté à Galisson). Il s'agit en effet d'un cheminement épistémologique pour rejoindre un domaine constitué des sciences du langage : celui de la didactique des langues-cultures. Nous considérerons l'interculturel à l'épreuve de la variété des approches, et développerons la méthodologie de « l'incompétence interculturelle » empruntée à la théorie multiperspectiviste de Demorgon.

Enfin, notre troisième partie sera consacrée au cours d'approches interculturelles et plurilingues que nous dispensons depuis trois ans au sein du master Relations Interculturelles et Coopération Internationale à l'Université de Lille (France). Cet article permettra d'illustrer en quoi et comment nos étudiants prennent en considération leur « incompétence interculturelle » pour tendre vers des apprentissages interculturels.

I. L'interculturel : quelles acceptions dans les politiques linguistiques éducatives ?

Nous proposons ici trois niveaux de lecture dans lesquels la notion d'interculturel surgit avec diverses acceptions. Nous nous

emploierons à donner les différentes significations de la notion d'interculturel pour baliser ce champ épistémologique mouvant, afin de tisser le lien avec les politiques linguistiques éducatives.

Au niveau international, nous citerons un premier temps fort où la notion d'interculturel a été utilisée : la Conférence de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) de Nairobi (1976) prônant la reconnaissance de la diversité culturelle et la résolution positive des conflits avec des valeurs de respect et de tolérance. Ce moment est suivi de la Conférence Générale qui adopte la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO à Paris (2001), texte dont le Directeur général, Kōichirō Matsuura, souhaite qu'il revête un jour la même force que la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* en précisant à cette occasion que : « À l'heure où certains voudraient voir dans la situation internationale actuelle l'expression d'un conflit entre les cultures, les États membres de l'UNESCO réunis pour la 31^e session de la conférence générale de l'organisation, ont adopté par acclamation aujourd'hui la Déclaration universelle sur la diversité culturelle qui réaffirme leur conviction que le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix, rejetant ainsi catégoriquement la thèse de conflits inéluctables de cultures et de civilisations. »⁰¹. Le syntagme « dialogue interculturel » est utilisé dans cette déclaration comme une conséquence de la rencontre entre au moins deux langues-cultures et s'érige en un mode de résolution des conflits.

L'approche de la notion d'interculturel est dans l'optique de l'UNESCO « liée au développement économique : la prise de conscience par des individus, des groupes, des nations, des régions, de leur propre identité est reconnue comme un facteur essentiel du développement, impliquant le respect de l'identité d'autrui (tolérance, reconnaissance, vigilance sur l'ethnocentrisme, communication). » (Varro, 2007 : 36). Cette première acception de la notion d'interculturel s'inscrit dans une vision duale, celle de l'opposition entre homogène et hétérogène et ne relève pas des politiques linguistiques éducatives.

Au niveau européen, la notion d'interculturel apparaît au cours des années 1970 dans le sens de « prise en compte du pluralisme par l'école et par l'éducation. » (Perotti, 1994 : 26). Dans ce contexte émergent les premières recherches scientifiques sur l'éducation interculturelle, développées notamment par le Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe (CDCC)⁰². Contrairement au contexte international, la notion d'interculturel s'inscrit dans

l'élaboration de politiques linguistiques éducatives afin de prendre en considération les carences linguistiques et culturelles des enfants de travailleurs migrants dans la scolarisation, ainsi que le statut linguistique et l'appartenance culturelle de l'apprenant.

Par le syntagme « politique linguistique », nous nous référons à la définition de Byram et Beacco : « *action volontaire, officielle ou militante, fondée sur des principes (économie et efficacité, identité nationale, démocratie...), visant à intervenir sur les langues, quelles qu'elles soient (nationales, régionales, minoritaires, étrangères), dans leurs formes (par ex. : système d'écriture), dans leurs fonctions sociales (par ex : choix d'une langue officielle) ou dans leur place dans l'enseignement (voir aussi politiques linguistiques éducatives.* » (Byram et Beacco, 2007 : 16). Cette définition donne les contours d'une action politique volontariste qui a pour conséquence d'agir sur le statut des langues et leur corpus (Robillard). Dans sa déclinaison éducative, la politique linguistique se réfère à l'action sur l'enseignement des langues-cultures pour laquelle le CDCC intervient directement au niveau européen.

Dans le cadre des travaux du CDCC, Porcher et Rey s'engagent ainsi à « *tracer les lignes d'une action d'ensemble à l'échelle européenne* » (Demorgon, 2003 : 16) afin que l'interculturel soit promu. Ces travaux prennent en compte les problématiques de flux migratoires, d'accélération des échanges, de la diffusion du savoir en réseau, des mobilités (étudiantes, enseignantes et des chercheurs), ainsi que les revendications identitaires qui sont autant de paramètres à prendre en considération dans les politiques linguistiques éducatives. (Borg, 2015). En ce sens, les premiers travaux sur la notion d'interculturel à l'échelle européenne ne sont plus que jamais liés la dimension éducative de l'enseignement-apprentissage de langues-cultures, ce qui démontre un lien clair et évident entre l'interculturel et les politiques linguistiques éducatives mais également avec la didactique des langues-cultures.

Au niveau français, la notion d'interculturel fait son apparition dans les années 1970 dans le « *cadre scolaire et son champ d'application s'est ensuite très rapidement étendu aux situations de dysfonctionnement et de crise liées aux migrations.* » (Abdallah-Pretceille, 1999 : 45). À l'instar du contexte européen, la notion d'interculturel prend le sens d'une réponse au contexte migratoire, via la problématique de l'intégration des apprenants issus de l'immigration par une formation linguistique et culturelle renforcée. Il y a donc à la fois un défi éducatif et un défi politique d'intégration des primo-arrivants⁰³. À cet égard, Chambeau précise que l'État français se retrouve confronté à un dilemme

car il doit à la fois expérimenter de nouveaux dispositifs (classes d'initiation, classes d'adaptation) afin de « reconnaître par l'école le droit à la différence et de prétendre permettre aux enfants et adolescents d'origine étrangère d'assumer leur identité culturelle », et en même temps valoriser « auprès de l'ensemble de la communauté scolaire, les différentes cultures d'origine. » (Chambeu, 1997 : 11). C'est dans ce contexte qu'émergent les activités qualifiées d'interculturelles (dans la circulaire de l'Éducation nationale du 28 juillet 1976), ouvertes à tous les apprenants dans les activités d'éveil.

Conformément aux trois niveaux de lecture que nous avons proposés, nous avons constaté que la notion d'interculturel jouissait de diverses acceptions. Si l'UNESCO considère l'interculturel comme le résultat d'une rencontre entre deux langues-cultures et lui donne le sens de d' « interculturel de convivialité » (expression empruntée Demorgon), nous considérons qu'il s'agit d'un aveuglement de la pensée contemporaine qui donne un sens ou une connotation positive de la notion d'interculturel. En effet, aussi ambivalente et polymorphe soit-elle, force est de constater que la notion d'interculturel est reconnue par certains chercheurs comme une valeur. Mais en est-elle une ? Ne serait-elle pas au contraire qu'un idéal sur lequel le dialogue des langues et des cultures peut se construire ? Au-delà de ces interrogations, l'interculturel est sans aucun doute un lieu d'altération des cultures qui peut aussi bien construire que détruire les rapports entre langues-cultures. Par conséquent, il n'est guère envisageable de médire son existence à partir du moment où nous nommons la notion, car cela signifie que nous travaillons à son explication. (Demorgon). Et ce dernier chercheur de renchérir que l'usage de la notion d'interculturel témoigne du moment sociétal dans lequel nous vivons : « Se former, c'est donner forme et signification à ses moments. En donnant une place au mot dans ses dictionnaires, une société donne du sens à la réalité qu'il y a derrière. » (Demorgon, 2005 : 10).

Après avoir exploré l'interculturel dans les politiques linguistiques éducatives, notre étude chemine vers le champ conceptuel et terminologique de la didactique des langues-cultures.

II. L'interculturel : une approche en vogue en didactique des langues-cultures ?

Les politiques linguistiques éducatives et la didactique des langues-cultures partagent la problématique de l'interculturel. Toutefois, nous pouvons nous interroger sur les acceptions et le mode de traitement de cette problématique : quelles sont les définitions ?

Partagent-elles les mêmes finalités ? Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous considérerons l'interculturel dans son approche didactique, puis développerons la méthode de « l'incompétence interculturelle » empruntée à la théorie multiperspectiviste de Demorgon.

En didactique des langues-culture, l'interculturel repose sur « le principe fondamental que les cultures sont égales en dignité et que, sur le plan éthique, elles doivent être traitées comme telles dans le respect mutuel. » (Cuq, 2003 : 137). C'est à partir de ce postulat que la didactique des langues-cultures s'empare de la notion pour en faire petit à petit une spécialité. Il s'agit plus spécifiquement d'une approche de l'interculturel qui « se réalise à la fois par l'adoption d'une « posture intellectuelle » (une certaine façon de voir les choses) et par la mise en œuvre de principes méthodologiques dans l'intervention didactique et pédagogique (une certaine façon de vivre les choses). » (Blanchet, 2007 : 21).

De la même manière que dans les politiques linguistiques éducatives, la notion d'interculturel se développe en didactique des langues-cultures selon diverses acceptions : posture, méthodologie, approche, compétence, etc. Le foisonnement terminologique est tel qu'il est difficile d'y voir clair. Dans ces conditions, nous nous référerons à l'outil du Cadre Européen Commun de Références des Langues (2001) pour approfondir la notion d'interculturel en didactique des langues-cultures.

L'approche de l'interculturel est prolongée dans le cadre des travaux du Conseil de l'Europe suite à la mise en place du Cadre Européen Commun de Référence des Langues. À cet effet, les chercheurs Byram, Gribkova et Starkey ont notamment travaillé sur les dimensions interculturelles de l'enseignement des langues suite à la mise en circulation du CECRL. Leurs objectifs principaux étaient de : « reconnaître que les apprenants n'ont pas seulement besoin de connaissances et de compétences grammaticales (en ce qui concerne la langue étudiée), mais doivent aussi avoir la capacité d'utiliser la langue en question dans des situations sociales et culturelles données. » (Byram, Gribkova et Starkey, 2002 : 7). Cette approche, qui se basait sur l'approche communicative des enseignements de langue, était alors consacrée par le Cadre Européen Commun de Référence des Langues qui « représentait l'ensemble de ces innovations et mettait également l'accent sur l'importance d'une « prise de conscience de la dimension

interculturelle », des « *aptitudes interculturelles* » et du « *savoir-être* » (ou « *compétence existentielle* »). » (Ibid. : 7).

En l'état, nous considérons que, bien que l'approche de l'interculturel puisse constituer en didactique une valeur ajoutée pour l'apprentissage de langue-culture étrangère, nous soulignons que le flou sémantique est important et que les recherches scientifiques du domaine sont empreintes d'idéologie.

Cette approche de l'interculturel en didactique des langues-cultures omet (trop souvent) la dimension antagoniste de la notion en partant du principe que les apprenants seraient sur un pied d'égalité dans leur apprentissage. De plus, la notion d'interculturel est à l'instar des politiques linguistiques éducatives conçue dans une vision positive en aval des cultures (conséquence de la rencontre entre deux cultures). Dans ces conditions, nous faisons l'hypothèse de décentrer les acceptions données de l'interculturel afin de tendre vers une vision complexe et antagoniste de la notion, en nous interrogeant sur la notion de « *compétence interculturelle* » à partir justement de la méthodologie de « *l'incompétence interculturelle* ».

L'idée de « *compétences interculturelles* » est-elle un leurre ?

« *L'interculturel est un ensemble de problèmes qui nous dépassent.* » (Demorgon, p. V, 2004).

Afin de ne pas travailler sur des « *compétences interculturelles* » déconnectées de la réalité des écarts et tensions entre les cultures, nous emprunterons la méthode de « *l'incompétence interculturelle* » au sociologue et philosophe Demorgon pour proposer une méthodologie permettant l'identification, l'analyse et la compréhension de compétences interculturelles développées par les apprenants en situation interculturelle. Selon lui, nous ne pouvons parler de compétence interculturelle « *de la compréhension et de l'agir* » qu'à partir du moment où nous avons réellement vécu différentes « *incompétences interculturelles* » et avons « *découvert la racine des difficultés et celles d'éventuelles adaptations* » (Demorgon, op.cit. : 91). Autrement dit, il ne peut y avoir une théorie interculturelle et par conséquent de compétences interculturelles déconnectées du vécu. Et ce dernier précise que : « *parvenir à une compétence interculturelle effective ne peut se faire qu'à travers des apprentissages sur les terrains. D'où l'importance des rencontres, des échanges, des travaux partagés : avec leurs défis, leurs chocs, leurs incompréhensions, leurs déceptions.* »

(Ibid. : 191). La dimension antagoniste de la notion d'interculturel est dans cette méthodologie prise en considération afin de ne pas tomber dans ce que l'auteur nomme d'infini de la compétence interculturelle mais plutôt de « l'infini de l'incompétence interculturelle ».

En outre, les cultures s'inscrivent aussi dans un cheminement à travers la mondialisation, les inventions de nouvelles technologies, les nouvelles mœurs. Par conséquent, il ne s'agit pas seulement de « culture acquise » mais également de « culture en train de se constituer » (Ibid. : 191). C'est la raison pour laquelle notre réflexion chemine de la didactique des langues-cultures aux politiques linguistiques éducatives qui doivent nécessairement prendre en considération ces bouleversements sociétaux, et ipso facto la problématique de l'interculturel dans ses acceptions complexe et antagoniste.

Notre choix de développer la méthodologie de « l'incompétence interculturelle » s'explique par des motifs de prudence. En ce sens, nous soulignons l'omniprésence du concept dialogique bakhtinien (que nous rattachons à la Pensée complexe de Morin) qui nous rappelle que toute « compétence interculturelle » ne peut être déconnectée du vécu. Sur ce point, nous postulons que les compétences effectives ne peuvent résulter que d'un aller-retour incessant entre compréhension et incompréhension, mais également via la dyade affectif/cognitif ou ignorance/connaissance. C'est dans cette perspective que nous avons élaboré notre module de cours d'approches interculturelles d'approches interculturelles et plurilingues que nous dispensons depuis trois ans au sein du Master Relations Interculturelles et Coopération Internationale à l'Université de Lille afin que les étudiants prennent en considération leur propre « incompétence interculturelle ».

III. Le module d'approches interculturelles et plurilingues

Dans le cadre de notre module de vingt heures d'approches interculturelles et plurilingues, nous travaillons avec une promotion de 20 étudiants de master deux. Ceux-ci sont divisés en quatre groupes de cinq étudiants et nous leurs demandons de travailler à l'écriture d'un article multimédia (comprenant du son, de la vidéo, des images et du texte) en partenariat avec une association latino-américaine de la métropole lilloise. Ce travail doit aborder une problématique interculturelle entre le travail de l'association au niveau local et les causes qu'elle défend (problématique des peuples autochtones Mapuches, processus de paix en Colombie, mouvement des Sans-Terre au Brésil). Les premiers cours nous permettent de co-construire la problématique que les étudiants proposent en lien avec l'association.

Puis, nous leur demandons de travailler sur la dimension interculturelle de la problématique dans ses acceptions complexe et antagoniste pour mener à bien le projet.

Une enquête menée à la fin du module a mis en lumière trois perspectives qui soulignent que les étudiants ont travaillé sur leur propre « incompétence interculturelle ». D'abord, l'enquête a démontré que 90% des étudiants avaient dû déconstruire les représentations qu'ils avaient de la langue-culture du pays étudié (Brésil, Chili, Colombie). Ce travail s'est notamment effectué par la double dimension de leur tâche : locale (siège de l'association) et internationale (action de l'association). En outre, chaque groupe d'étudiant s'est retrouvé confronté à des problématiques intraculturelles (à l'intérieur du groupe d'étudiants) et interculturelles (vis-à-vis de l'association et de leur culture professionnelle), et a fait face à des malentendus, incompréhensions ou chocs interculturels. En ce sens, chaque groupe a (de manière consciente et inconsciente) travaillé sur les antagonismes (ou écarts entre les cultures) dans le but de trouver un consensus. Enfin, nous pouvons mettre en exergue le développement de la compétence d'un « agir ensemble interculturel » articulé dans le dialogisme dogma (enseignements théoriques de notre module) et pragma (recherche de terrain en lien avec l'association). À cet égard, les notions théoriques (trans, multi-, inter- culturelles) ont donc été utilisées par les étudiants dans la rédaction de leur reportage multimédia et ont été illustrées par l'utilisation d'outils numériques (création d'une page facebook, utilisation d'un MOOC (massive open online course en anglais)). En somme, les quatre groupes d'étudiants ont largement puisé dans la double approche de l'interculturel que nous avons développée dans les politiques linguistiques éducatives et en didactique des langues-cultures pour mener à bien ce travail d'écriture d'un reportage multimédia.

Conclusion

Que ce soit en didactique des langues-cultures dans laquelle la notion d'interculturel est associée à une méthode, une posture ou à des compétences, ou dans les politiques linguistiques éducatives qui donnent une acception idéologique à la notion, force est de constater qu'il est de notre devoir de chercheur de remettre les dimensions antagoniste et complexe au cœur de la recherche de l'interculturel afin de penser le dialogue des langues et des cultures sans douces illusions.

Notes

01. <http://www.unesco.org/bpi/fre/unescopresse/2001/01-12of.shtml> (Consulté le 15 juin 2016).
02. Le Conseil de la Coopération Culturelle (CDCC) est l'organe de gestion et d'impulsion des travaux du Conseil de l'Europe en matière d'éducation et de culture. <http://www.coe.int/t/dg4/education/> (Consulté le 15 novembre 2017).
03. Le terme primo-arrivant désigne « dans le milieu scolaire, les élèves allophones, en situation d'immigration scolarisés depuis moins d'un an dans un établissement du premier et du second degré. [...] ». (Cuq, 2003 : 201).

Bibliographie

- Abdallah-Pretceille, M. (2004), L'éducation interculturelle, Presses Universitaires de France, Paris
- Abdallah-Pretceille M., Porcher L., (1999), Diagonales de la communication interculturelle, Paris, Éd. Anthropos.
- Bakhtine M. (1981), Le principe dialogique (Trad. T. Todorov), Éditions du Seuil. Paris.
- Beacco J-C., Byram M. (2003), Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe, Conseil de l'Europe.
- Blanchet, P. (2007), « L'approche interculturelle comme principe didactique et pédagogique structurant dans l'enseignement/apprentissage de la pluralité linguistique », Synergies Chili, Numéro 3 – Année 2007 (p. 21-27), Revue du GERFLINT, Pluralité linguistique et approches interculturelles Coordonné par Olga María Díaz et Philippe Blanchet.
- Borg, S. (2015), « Les politiques linguistiques éducatives : (re)définition, contexte, évaluation », in English and French : teaching observations and perspective in multilingual and multicultural context. Journal of international Studies. Prince of Songkla University. Volume 5 n-1. ISSN 2228 8864.
- Byram, M., Gribkova, B., Starkey, H. (2002), Développer la dimension interculturelle de l'enseignement des langues. Une introduction pratique à l'usage des enseignants, Division des politiques linguistiques, Direction de l'éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur. DG IV. Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- Chambeau, D. (1997), Interculturel : perspective historique, Referencias/Ressources, 2.
- Cuq, J-P. (2003), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Asdifle, CLE International, S.E.J.E.R Paris.
- Demorgon, J. (2003), Dynamiques interculturelles pour l'Europe, avec E. M. Lipiansky, H. Nicklas, B. Müller. Pr.f. de L. Colin et R. Hess. Paris : Economica
- Demorgon, J. (2005), Critique de l'interculturel. L'horizon de la sociologie. Préf. de R. Hess. Couverture de Michel Granger. Paris : Economica.

- Demorgon, J. (2015), Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques, Paris ; Economica, 5e édition revue et augmentée.
- Galisson, R. (1990), « Où va la didactique du français langue étrangère », De la linguistique appliquée à la didactologie des langues-cultures : vingt ans de réflexion disciplinaire in ELA n° 79. Paris. Didier.
- Morin, E. (2005), Introduction à la pensée complexe, Éditions du Seuil.
- Perotti, A. (1994), Plaidoyer pour l'interculturel, Les Éditions du Conseil de l'Europe.
- Robillard D de. (1997), articles « Action linguistique » (20), « Aménagement linguistique » (36-41), « Corpus » (102), « Evaluation » (151-152), « Planification » (228-229), « Politique linguistique » (229-230), « Statut » (269-270), in MOREAU, Marie-Louise (.d.), Sociolinguistique, concepts de base, Sprimont (B), Mardaga.
- Varro, G. (2007), « Les présupposés de la notion d'interculturel, Réflexions sur l'usage du terme depuis trente ans », Université de Versailles CNRS, Numéro 3, Synergie Chili (p. 35-44), Pluralité linguistique et approches interculturelles, Revue du GERFLINT (Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale).